



Association de soutien à
Cancer-rose

Organisme de formation
DPC n°99DZ

13 chemin d'Auché
57130 JOUY AUX ARCHES

E-Formation

n° 99DZ2325001

Dépistage du cancer du sein : informer les femmes (2024-2025)

Les sessions de formations actuellement ouvertes sont les sessions :

**- 25.018 se déroulant du 23 juin au 14 juillet 2025
(inscriptions possibles jusqu'au 07 juillet inclus)**

- 25.019 se déroulant du 22 septembre au 12 octobre 2025

- 25.020 se déroulant du 29 novembre au 15 décembre 2025

*Cette formation en ligne de 4h, complète, variée et ludique, vous permettra de comprendre et d'expliquer ce qu'on sait et ce qu'on ignore des **bénéfices potentiels** et des **risques** du **dépistage des cancers du sein**, et de maîtriser les techniques de **communication** permettant d'**informer les femmes** en vue d'une **décision éclairée**. Des outils de communication adéquats vous seront d'ailleurs fournis.*

*Elle est destinée aux **médecins généralistes, sages-femmes, et infirmières** mais aussi aux gynécologues, radiologues, médecins de santé publique et journalistes de santé, sans pré-requis particulier. Elle peut aussi concerner les assistantes médicales et les patient(e)s expert(e)s.*

*Elle a été testée pour sa fiabilité, sa pertinence et sa clarté et elle est à jour des données publiées en **décembre 2024**.*

Cette formation agréée par l'Agence nationale du DPC permet de répondre aux obligations de formation des professionnels de santé.

Vous pourrez suivre cette formation entièrement en ligne, à votre rythme, sur la plateforme 360learning, à condition de respecter les dates de début et de fin de la session à laquelle vous êtes inscrit.

Inscriptions

Il est possible de s'inscrire jusqu'à 7 jours avant la date de clôture de la session si le nombre maximum de places n'est pas atteint. Chaque session est close au jour dit à minuit. Il est impératif de terminer la formation et le post-test avant cette clôture.

L'inscription peut se faire sur le site de l'agence nationale du développement professionnel continu (www.agencedpc.fr/) pour les professionnels de santé (**action n° 99DZ2325001**) ou en écrivant à l'adresse formation.depistage.cancerrose@gmail.com (prévoir un délai de réponse de quelques jours).

Des sessions particulières peuvent être programmées à la demande pour des groupes suffisamment importants, comme des CPTS. (Nous contacter si besoin).

Validation

La formation est validée par un "post-test". Il est nécessaire de donner au moins 70% de bonnes réponses à ce post-test pour valider la formation, puis de répondre aux questions d'évaluation de la formation. Le post-test peut être répété autant de fois que nécessaire. La validation de la formation permet d'obtenir une attestation.

Les professionnels de santé ont une obligation triennale de participation à au moins un parcours de DPC. Et ce, quel que soit le mode d'exercice (libéral, hospitalier, salarié, mixte) et la profession de santé.

L'attestation de formation vous permettra de démontrer que vous avez répondu à cette obligation de formation. Néanmoins, nous vous encourageons à suivre des actions de formation continue au-delà des obligations strictement légales. On estime généralement que 40h de formation continue par an sont un minimum pour un professionnel de santé.

Statistiques de la formation	2022	2023	2024
A = Nombre d'inscrits aux formations	62	92	41
B = Nombre d'inscrits ayant commencé la formation	61	84	37
C = Nombre d'inscrits ayant terminé avec succès	60	80	33
D = Taux de succès (C/B)	98 %	95 %	89 %

Concernant les bénéfices du dépistage du cancer du sein, l'apport de cette formation vous a semblé (*)					
Nul	Médiocre	Passable	Bon	Excellent	Total
0 %	2 %	6 %	47 %	44 %	99 %

Concernant les risques du dépistage du cancer du sein, l'apport de cette formation vous a semblé (*)					
Nul	Médiocre	Passable	Bon	Excellent	Total
0 %	0 %	3 %	32 %	65 %	100 %

Concernant la communication avec les femmes, l'apport de cette formation vous a semblé (*)					
Nul	Médiocre	Passable	Bon	Excellent	Total
0 %	0 %	5 %	39 %	56 %	100 %

* Sur l'ensemble des réponses exprimées jusqu'en mai 2025.

Durée moyenne réelle de la formation en 2023-2024 : 5h 26 mn.

Ce programme est proposé dans le cadre de l'ANDPC. Il est pris en charge et indemnisé pour les médecins, les sages-femmes et les infirmières exerçant en France dans la limite de leur budget annuel et sous réserve d'avoir validé l'inscription sur <https://www.agencedpc.fr>

Les formations non prises en charge par l'ANDPC sont facturées 50,00 € pour les professionnels de santé exerçant en France et les journalistes de santé. Pour les professionnels de santé n'exerçant pas en France, le tarif est de 200,00 €, mais des tarifs peuvent être négociés pour des groupes d'au moins 10 personnes.

Des réductions peuvent être accordées au cas par cas, notamment aux professionnels de santé des ONG et pour des inscriptions de groupes (par exemple pour des CPTS). Pour toute demande, envoyer un mail à cancer.rose.formations@gmail.com. À noter que pour l'instant, la formation n'existe qu'en langue française.

Handicap. Tous les documents (audio-visuels ou visuels) peuvent être affichés en plein écran et les informations essentielles peuvent être vues et entendues. Tous les documents peuvent aussi être lus ou visionnés autant de fois que nécessaire. Si vous craignez qu'un handicap gêne le suivi de cette formation, prenez contact avec nous par mail à l'adresse cancer.rose.formations@gmail.com. Nous vous donnerons des informations plus précises. Si besoin, nous chercherons des solutions individualisées pour vous permettre de suivre la formation ou bien nous vous indiquerons des pistes de formations alternatives.

Formateur. Pour les sessions de 2025, le formateur qui suivra les inscrits à la formation est le Dr Jean Doubovetzky.

Le Dr Jean Doubovetzky exerce la médecine générale à Albi (81000, France) depuis 1987. Il a été rédacteur Prescrire de 1988 à 2025. Il a reçu une formation en épidémiologie clinique et il refuse tout lien d'intérêt avec les firmes pharmaceutiques et leurs officines de communication. Il est également indépendant de l'assurance maladie (sauf dans la mesure où il est médecin installé en secteur 1) et des lobbies professionnels intervenant dans le domaine de la radiologie ou de la cancérologie (fabricants de mammographes, radiologistes, cancérologues, etc.)

Vous pourrez dialoguer avec lui, soit par des messages publics visibles par tous les apprenants sur la plateforme 360larning qui héberge la formation, soit par des mails adressés à cancer.rose.formations@gmail.com.



L'association de soutien à Cancer-rose est une association sans but lucratif et sans liens d'intérêt. Ses membres, ses intervenants et ses formateurs sont bénévoles et sans liens d'intérêts. Plus de détails sur <https://cancer-rose.fr/>